



Envoyé en préfecture le 20/11/2018
 Reçu en préfecture le 20/11/2018
 Affiché le 
 ID : 033-243301264-20181113-2018_130-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/130

**OBJET : VENTE D'UN TERRAIN À STAPHYT -
TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 5 novembre 2018

Date d'affichage de la convocation au siège : 5 novembre 2018

Le 13 novembre de l'année deux mille dix-huit à 18h30

à La Brède – Salle des Fêtes

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	A		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	A	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	A		BOS Fabrice	E	M. FATH
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	E	Mme LABASTHE
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	Mme CHENNA
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	A	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	E	M. GACHET	LACOSTE Benoit	P	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BENCTEUX Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	E	M. LARRUE	CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	E	M. LEMIRE	BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, M. CHEVALIER est élu(e) secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/130

**OBJET : VENTE D'UN TERRAIN À STAPHYT -
TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU**

Vu les statuts de la CCM et notamment son article 3-1-1 sur les actions de développement économique,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2004/22 du 9 avril 2004 concernant la mise à disposition des zones d'intérêt communautaire,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2004/23 du 9 avril 2004 définissant les modalités d'aménagement et de commercialisation du Site Montesquieu,
Vu l'avis des domaines 2017-33274V1539 du 15 janvier 2018,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2016/60 du 12 avril 2016 fixant le prix de vente des terrains de l'extension du Site Montesquieu,
Vu la demande de la société STAPHYT d'acquérir le lot 24 (4 178m²) sur la Technopole Bordeaux Montesquieu,
Vu l'avis de la commission développement économique du 9 octobre 2018,
Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Les modalités d'achat puis de commercialisation des terrains du Site Montesquieu ont été définies par les Conseils Communautaires du 19 décembre 2003 et du 9 avril 2004.

Dans le cadre de l'extension du Site Montesquieu à Martillac, la Communauté de Communes de Montesquieu poursuit la commercialisation des terrains qu'elle a aménagés.

La société STAPHYT (ex-Biorizon) créée en 1989 est une des premières sociétés à s'être implantée au sein de la Technopole Bordeaux Montesquieu. Au niveau national, elle regroupe environ 200 personnes (le groupe dispose de 470 personnes au total). A Martillac, ce sont 15 salariés qui y travaillent.

Son activité consiste en la prestation de services en agronomie. La partie laboratoire de Martillac est intégrée à la business unit bioévaluation représentant 60 % du chiffre d'affaires du groupe. Il s'agit d'évaluer des produits phytosanitaires conventionnels et biologiques en conditions contrôlées, d'effectuer le suivi de résistance. La laboratoire a une recherche innovante dans le domaine de l'évaluation des stimulateurs de défense des plantes (dépôt de brevet en 2018).

Actuellement, la société occupe 280 m² de bureaux et laboratoires, et dispose d'une serre.

La société étant désormais à l'étroit dans ses locaux actuels, et pouvant difficilement réaliser une extension à la mesure de son ambition sur le terrain actuel dont elle est propriétaire, a besoin de s'agrandir sur un nouveau terrain.

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment d'environ 600 m² (laboratoires 400m² et bureaux 200m²) sur le lot 24 (4178 m²). L'implantation d'une serre de 300m² est aussi prévue.

Coût global du projet : 1.4 M€ (dont 800 KE d'emprunt bancaire)

Recette attendue : 146 230 € HT



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/130

**OBJET : VENTE D'UN TERRAIN À STAPHYT -
TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Décide
 - de vendre la parcelle cadastrée D1005 et D1007 à STAPHYT ou à toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle pour l'opération; d'effectuer cette cession de 4178 m² au prix fixé par délibération de 35 € HT le m² soit une recette attendue de 146 230 € HT, auquel il y aura lieu d'ajouter la TVA au taux en vigueur à déterminer conformément à l'article 266 du CGI ;
 - de fixer la signature du compromis au plus tard dans les 4 mois à compter de la légalisation de la présente délibération et la validité de l'accord à 15 mois à compter de la légalisation de la présente délibération dès lors que le compromis a été signé dans les 4 mois. Il conviendra donc de signer l'acte de vente authentique avant le 13 février 2020.
- Dans le cas où le compromis n'interviendrait pas dans les 4 mois de la présente, la Communauté de Communes de Montesquieu pourra décider de remettre ces parcelles à la vente ;
- Autorise le Président à signer dès à présent les actes de transfert de propriété et les avenants afférents si nécessaire.

Fait à Martillac, le 13 novembre 2018

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement